

Introduction

02/14/2014

LA LANGUE ET LE LANGAGE

- langage : la faculté naturelle, inhérente et universelle qu'a l'être humain de construire des *langues* diffère d'une communauté linguistique à une autre
 - langue : un système conventionnel particulier
- chacun des systèmes linguistiques est différent des autres
même les langues apparentées possèdent des systèmes différents

LA LANGUE ET LA PAROLE

- l'étude du langage comporte deux parties distinctes
- la langue (le code)
la parole (l'utilisation du code)
- toutes ces variantes dans l'utilisation d'une langue sont des faits de *parole*, et la parole représente la réalisation concrète, particulière et individuelle d'une langue
 - il n'y a pas de langue sans parole, puisque l'une (la parole) est la réalisation concrète de l'autre (la langue)

LE SIGNE LINGUISTIQUE

- tout signe linguistique est une réalité à deux faces
- une est matérielle
une est « immatérielle »
- le signe linguistique est le résultat de l'association d'un signifiant (le groupe de sons) et d'un signifié (le sens)
- les deux parties sont indissociables

- le sujet parlant ou écoutant associe signifiants et signifiés dans un tout indissociable pour coder et décoder les messages

LE SIGNE EST ARBITRAIRE

- le signifiant est arbitraire par rapport au signifié
- il n'y a aucun rapport analogique entre les deux faces du signe linguistique et le réalité

LE SIGNE EST CONVENTIONNEL

- il faut que tous les membres d'une communauté linguistique admettent les mêmes conventions
- la caractère conventionnel du signe linguistique n'est pas du même type que celui des signaux routiers
- le signe linguistique met en évidence deux faits :
la langue n'est pas innée chez l'individu, et
elle fait partie d'un héritage transmis par la société

LE SIGNE EST LINEAIRE

- les signes linguistiques se présentent obligatoirement dans l'axe du temps, l'un après l'autre, comme une ligne pointillée
- les signes se suivent chronologiquement, et toute variation dans cette succession entraîne un changement du sens
- les signes forment une suite linéaire et il est nécessaire de les « lire » l'un après l'autre, toujours dans le même ordre
- la langue se caractérise par la successivité, non par la simultanéité des éléments

LA SYNCHRONIE ET LA DIACHRONIE

- synchronique : a pour objet un état de langue considérée à un moment de son histoire, et ce, dans son fonctionnement interne

- diachronique : l'évolution ou de l'histoire de la langue
peut couvrir une période relativement courte de l'histoire de la langue
une succession de synchronies
- toute innovation dans la langue entraîne une modification partielle du système linguistique lui-même
- dans l'histoire de toute innovation linguistique, on perçoit deux moments distincts
celui où des individus apportent un changement par la parole
celui où la collectivité accueille et adopte l'innovation qui devient alors un fait de langue
- les notions de synchronie et de diachronie constituent les deux aspects de toute étude sérieuse de la langue
les modifications du code linguistique
son fonctionnement interne

UN ENSEMBLE STRUCTURE

- les sons constituent les éléments minimaux de la langue
- les unités de signification de la langue sont donc parfois des mots ou des parties de mots, des groupes de mots
- syntagmes : ces unités peuvent se combiner avec d'autres et former de nouvelles unités sémantiques plus larges
- il est possible de combiner des groupes de mots afin de former des unités encore plus grandes : des phrases
- toute modification de l'un ou l'autre des éléments peut transformer l'équilibre général du système
- la langue est donc un ensemble structuré parce qu'il existe des règles d'organisation régissant les éléments

LES SONS ET LES PHONEMES

- les réalisations sonores constituent les manifestations les plus apparentes de la langue

- la phonétique permet de savoir comment on produit un son, comment ce son se propage et comment il est perçu
- phonologie : la discipline qui étudie les oppositions distinctives d'une langue

LES MORPHEMES ET LES LEXEMES

- morphème : séquence grammaticale de phonèmes dotée de sens
 - lexème : séquence lexicale de phonèmes dotée de sens
- des unités minimales de signification indécomposable
- morphèmes : des unités à sens restreint correspondant soit à des valeurs grammaticales, soit à des relations syntaxiques
- modificateur chargeant le lexème de valeurs annexes
- sembles propres à la langue écrite
- morphologie : discipline de la linguistique qui étudie ces unités
 - lexicologie : la discipline qui traite des lexèmes
 - le lexème : l'unité de base du lexique de la langue

LE MOT

- un mot peut contenir deux, trois ou quatre unités de signification distinctes
- un groupe de mots peut renvoyer à une seule unité de signification
- un syntagme est dit *lexicalisé* lorsqu'il forme une nouvelle unité lexicale autonome
- des mots composés sont des syntagmes lexicalisés
- les unités de signification se retrouvent dans les morphèmes, les lexèmes, les combinaisons de morphèmes et/ou de lexèmes, les syntagmes, et dans les mots, parties de mots et groupes de mots

LA PHRASE

- la phrase française est composée de deux constituants principaux :
le groupe du nom sujet et le groupe du verbe
peuvent être formés d'un ou de plusieurs mots de divers types, mais ils sont toujours présents
- une phrase est *grammaticale* lorsqu'elle est construite selon les règles d'agencement de la langue

LA NON-GRAMMATICALITE

- toute phrase dite *non grammaticale* est perçue comme incorrecte par tout locuteur qui possède sa langue maternelle
- une phrase peut être agrammaticale par son non-respect de *l'ordre* des mots, mais aussi par des anomalies au niveau de l'agencement des groupes en contact immédiat

LA GRAMMATICALITE ET LE SENS

- si une phrase agrammaticale peut être dotée de sens, cela ne signifie pas pour autant qu'une phrase grammaticale est nécessairement dotée de sens

LA GRAMMATICALITE ET LA NORME

- une phrase peut être grammaticale et dotée de sens, mais ne pas être correcte
- une phrase est dite correcte lorsqu'elle respecte les normes du bon usages des grammaires traditionnelles
- une phrase peut être incorrecte, bien que grammaticale, à cause de l'utilisation de certains mots-outils qui modifient le sens général de la phrase

Morphologie

2014-02-14

SURVOL HISTORIQUE

- morphologie: l'étude des formes
- pour le grammairien, les deux compositions de la grammaire sont la morphologie et la syntaxe
- Leonard Bloomfield : la morphologie était l'étude du mot

les mots de la langue pouvaient être réduits en unités de signification plus petites qu'eux, les morphèmes

le mot constituait une unité importante au niveau de l'analyse linguistique

- Noam Chomsky :

composantes syntaxiques : composante de base

produit des structures syntaxiques

composante sémantique : donne un sens

composante phonologique : une prononciation

morphologie ne constitue pas un niveau d'analyse autonome mais est plutôt considérée sur deux plans

- le lexique est une espèce de dictionnaire d'un type bien particulier puisqu'il comprend non seulement des morphèmes libres mais aussi des assemblages fixes de morphèmes

- les générativistes utilisent abondamment les données de la morphologie dans l'établissement du lexique d'une langue

- la morphologie entendue dans le sens de l'étude de la formation des mots ne fait pas partie de la grammaire générative-transformationnelle

DEFINITIONS

- morphologie : étude de la structure interne des mots
- morphème : la plus petite unité qui porte un sens
- lexème : unité sémantique derrière les différentes réalisations flexionnelles d'un même item lexical
peut être composé de plusieurs morphèmes

Morphologie

2014-02-14

- dérivationnelle : crée la formation de lexèmes ou mots en ajoutant des affixes à une base
peut changer la catégorie grammaticale
- flexionnelle : ne change jamais la catégorie grammaticale du lexème
- morphème libre : peut apparaître seul dans la phrase
- morphème lié : doit apparaître avec un autre élément
- flexion : morphème qui appartient à la morphologie flexionnelle
- allomorphes : différentes réalisations phonétiques d'un même morphème
- base : toute unité à laquelle on ajoute un affixe
- racine : noyau du mot complexe

ce qui reste lorsque tous les affixes et les flexions ont été enlevés

- affixe : morphème lié qu'on rattache à une base pour former un mot complexe
- préfixe : affixe qu'on rattache avant une base
- suffixe : affixe qu'on rattache après une base
- morphème zéro : n'a aucune réalisation phonologique
- mot complexe : mot qui a une structure interne
- mot simple : mot qui n'a pas de structure interne

AUTRES PROCESSUS

- la composition : possible de créer des nouveaux lexèmes par la *composition* de deux lexèmes distincts
se distinguent donc des mots morphologiquement complexes en ce que ces derniers sont généralement composés d'au moins un morphème lié
se distinguent aussi des syntagmes en ce qu'ils apparaissent sans les positions qui sont remplies par des lexèmes
- transparence du sens : la sémantique des noms composés peut être plus ou moins transparente
peut être plus ou moins directement déduite du sens de ses parties

Syntaxe 1: Syntagme

2014-02-14

INTRODUCTION

Syntaxe 1: Syntagme

2014-02-14

- compétence: les connaissances linguistiques intuitives que possède un locuteur ou une locutrice que maîtrise parfaitement sa langue maternelle
 - performance : l'utilisation de la langue dans des situations réelles, ce que les locuteurs disent ou comprennent à un moment donné
 - nous utilisons un système de connaissances qui nous permet de comprendre et de produire des énoncés que nous n'avons jamais entendus auparavant
 - lorsqu'on parle de phrase bien ou mal formée, grammaticale ou agrammaticale, on est en train de décrire les intuitions des locuteurs natifs
- ces intuitions reflètent leur grammaire intériorisée, la connaissance que ces personnes ont de leur langue
- grammaire générative : l'approche dominante dans l'étude de la syntaxe
- l'objectif de cette approche est de découvrir une grammaire qui engendre toutes les phrases bien formées de la langue en question
- l'existence de telles tendances universelles suggère qu'il y a des structures syntaxiques communes à toutes les langues
- ces structures communes nous permettent de définir les limites dans lesquelles la structure d'une langue peut différer de celle d'une autre

LA STRUCTURE DES SYNTAGMES ET CATEGORIES GRAMMATICALES

- propriétés distributionnelles : position dans la phrase
- propriétés morphologiques : propriétés flexionnelles, présence d'accord, etc.
- propriétés sémantiques : la contribution au sens de la phrase

LA NOM

- le noyau ou la tête du Syntagme Nominal (SN)
- peut apparaître avec un déterminant
- SN peut inclure des éléments qui précisent le sens du SN
- modifieurs peuvent être des syntagmes adjectivaux, prépositionnels, et des propositions

Syntaxe 1: Syntagme

2014-02-14

- certains SN ont seulement un mot
- SN apparaît dans la position des fonctions grammaticales majeures
- les noms sont marqués pour le genre et déclenchent l'accord des éléments avec lesquels ils s'associent
- le nom renvoie typiquement à des personnes, ou à des objets
peuvent aussi renvoyer à des choses plus abstraits et même à des actions

LE VERBE

- tête de SV ou Syntagme Verbal
- aussi le prédicat : il donne une information à propos du sujet de la phrase
- SV est formé d'au moins un verbe seul mais peut aussi inclure les compléments du verbe
- SV suit généralement le sujet de la phrase
- temps composés : verbe lexical est précédé d'un auxiliaire
- SV peut aussi inclure des éléments appelés modifieurs – qui précisent le sens du SV
peuvent être des syntagmes adverbiaux ou prépositionnels
- verbe porte les marques de flexion du temps et s'accorde en personne et en nombre avec le sujet de la phrase
- verbe renvoie à des actions ou à des états

ADJECTIF

- Syntagme Adjectival
- SA peut être composé d'un adjectif seul, d'un adjectif précédé d'un adverbe de degré ou d'un adjectif suivi d'un SP
- apparaît typiquement avant ou après un nom pour le modifier, et aussi après un verbe lorsqu'il est attribut du sujet

Syntaxe 1: Syntagme

2014-02-14

- s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte
- renvoie typiquement à une propriété pouvant être attribuée à un nom

ADVERBE

- SAdv (Syntagme Adverbial)
- peut être composé d'un adverbe seul ou d'un adverbe précédé d'un autre adverbe
- peut apparaître à plusieurs endroits dans le SV et dans la phrase, ainsi que devant un adjectif
- les adverbes sont invariables
- plusieurs adverbes de manière sont dérivés à l'aide du morphème *-ment*
- l'adverbe est une catégorie hétérogène, dont la fonction la plus fréquente est de préciser quelque chose à propos du mode de l'action décrite par le verbe
- peut aussi servir à modifier les adjectifs

PREPOSITIONS

- SP (Syntagme Prépositionnel)
- composé d'une préposition placée directement devant un SN
- généralement placé après le verbe, le nom et l'adjectif, et parfois en début de phrase
- prépositions sont invariables
- préposition et le SP permettent d'exprimer une série de fonctions sémantiques diverses, comme la localisation, l'origine, la possession, etc.

DETERMINANTS

- des éléments qui apparaissent au début du SN

Syntaxe 1: Syntagme

2014-02-14

- les déterminants s'accordent généralement en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent
 - servent à préciser la référence du nom auquel il se rapporte, et à indiquer des notions comme la quantité, le nombre, et l'expression du défini ou de l'indéfini
-
- on forme une phrase interrogative en faisant l'inversion du syntagme nominal sujet et de l'auxiliaire *is*
 - les règles syntaxiques dépendent de la structure de la phrase, et non pas du simple ordre linéaire des mots
 - les mots se combinent pour former des syntagmes, et que les syntagmes se combinent pour former les phrases
 - l'indicateur syntagmatique et les parenthèses étiquetées
- nous utiliserons une notation formelle pour représenter les règles syntagmatiques, appelées aussi règles de réécriture
- on peut représenter une structure syntaxique en employant deux types de schéma : l'indicateur syntagmatique et les parenthèses étiquetées